

INTERVENTION CGT au CTP du 05 JUIN 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus,

Nous souhaitons aborder 3 sujets différents en préambule à ce CTP.

Commençons par la réforme territoriale qui est une étape supplémentaire dans le sens de l'austérité et du recul démocratique.

La finalité du « big bang » territorial n'est pas d'améliorer l'efficacité des Services publics pour répondre aux besoins des populations et pour un aménagement durable du territoire mais bel et bien de financer les cadeaux au patronat en concentrant les pouvoirs, en réduisant drastiquement de 11 milliards d'euros le montant des dotations de solidarité aux collectivités locales, aggravant d'autant les méfaits des politiques d'austérité.

Vous l'aurez compris la CGT est totalement opposée à cette réforme qui s'inscrit dans un processus de destruction du service public. Localement, le SPC2RA-CGT vous demande une information régulière sur l'avancée des travaux. Il apparaît ainsi nécessaire de mettre en place très rapidement un groupe de travail ou comité de veille afin de partager et surtout d'anticiper les méfaits d'une situation précipitée.

Sans transition, revenons au local et parlons de la DMG. Lors d'un récent CTP, nous avons vu passé des transformations de poste. Pour mémoire, notamment 2 transformations de cat C en B. Première impression : c'est bien de créer des postes en B, il en manque. Mais il apparaît aujourd'hui que ces postes d'encadrement sont occupés par des personnels de Cat C percevant une NBI et l'Indemnité Fonctionnel Spécifique (voire l'indemnité d'encadrement créée par la Région). Il nous semble évident que dans un contexte tendu concernant les promotions, de non création et de rares vacances de postes, notamment dans la catégorie B, ces décisions sont inacceptables.

De plus, vous le verrez lors de ce CTP, nous allons à nouveau être confrontés à une transformation de poste dans cette direction. Mais nous en parlerons plus précisément lors de l'analyse de ce rapport.

Avec ces modifications sur mesures successives, il semble que cette direction se trouve dans une réelle phase de réorganisation qui ne dit pas son nom et ne respecte pas les règles de recrutement qui tend au clientélisme. Nous pensons donc que dans cette optique, cette réorganisation doit être annoncée et être soumise au débat comme tel. Nous vous alertons également sur la dégradation générale du climat dans cette direction.

Enfin, le dernier point que nous souhaitons aborder est celui qui concerne l'instance à laquelle nous participons aujourd'hui, et qui sera peut-être une des dernières avant

les élections professionnelles de décembre 2014. En effet, nous avons demandé à plusieurs reprises de réviser l'organisation des CTP, avec notamment :

- Un CTP se déroulant sur la journée avec un début des travaux le matin et qui en fonction de l'Ordre du jour se poursuit l'après midi. Aujourd'hui l'horaire tardif du CTP nous empêche d'analyser dans les meilleures conditions les rapports qui sont présentés. Les débats sont donc tronqués, ce qui nuit véritablement au dialogue social.

Nous vous demandons donc de faire le nécessaire pour les mois qui viennent en prévision du renouvellement des instances.

Merci de votre écoute.